

Le phonème /ch/ dans l'occitan de Gascogne et dans le parler de Soustons

Une consonne, à la prononciation très particulière et propre à notre parler, fut la vedette des médias pendant une quinzaine d'années car elle figure dans le nom de la propriété que possédait François Mitterrand à Soustons. Ce nom fut graphié dans la presse écrite : 'Latché'. Cette graphie, sans doute commode mais discutable, fit l'objet, sur les ondes de la radio et de la télévision, d'une prononciation à la française bien éloignée de la prononciation soustonnaise, qui, il est vrai, est difficilement assimilable par des oreilles accoutumées au seul français. On rapporte que le président Mitterrand ne parvint jamais à prononcer ce nom correctement. En effet, cette consonne est généralement perçue par les auditeurs comme une sorte de mélange de k, de t, de ch, intégrant dans une même émission un i bref, aussi difficile à reproduire et à écrire qu'à percevoir.

D'autres noms soustonnais font appel à cette consonne

Elle apparaît en langage gascon soustonnais, dans des mots d'usage courant, comme le '*tiap*' de nos fêtes locales, mais nous nous bornerons à citer les noms de lieux où elle figure. Il nous est difficile ici d'en décrire les nuances phonétiques. Une étude d'enregistrements parlés menée par des spécialistes aurait une valeur scientifique, mais elle est hors de notre propos et de nos compétences. Les noms de lieu ont laissé des traces écrites, encore que, enregistrées par les instituteurs ou les curés tenant les registres d'état-civil, les notaires et les cartographes, souvent originaires de pays plus ou moins éloignés, elles ne donnent pas toujours une image correcte du parler local. Comme le remarque Arnaudin, « (...) les instituteurs et les curés [il y ajoute plus loin les notaires] sont en général les plus défectueux fournisseurs de vieux patois que l'on puisse trouver ! »¹. Bien qu'un propos de François Dell, cité par Philippe Lartigue², émette l'opinion qu'un linguiste n'a pas le droit de tirer des arguments des faits de graphie pour trouver une justification à ses analyses, prolongeant un propos de même nature de Jacques Allières au sujet de textes anciens, nous tenterons cependant d'interroger les textes, en général modernes, de ces graphistes soustonnais, qui, précisément parce qu'ils ne pratiquaient pas toujours le gascon, ont tenté de transcrire dans une graphie francisante les sons tels qu'ils les entendaient, un peu comme font les linguistes occitans eux-mêmes quand ils citent en exemple une langue étrangère (l'italien, le castillan, le portugais) pour illustrer leurs remarques phonétiques.

Devant le foisonnement des graphies, nous utilisons pour repérer cette consonne le groupe consonnantique *ch*, qui, nous le verrons, lui est attribué dans le système graphique occitan normalisé – que nous notons en italique. Cette graphie *ch*, il est intéressant de le noter, se retrouve dans des attestations soustonnaises parmi les plus anciennes. Elle ne doit pas être confondue avec la chuintante notée *ch* en français, qui, en graphie occitane normalisée, s'écrit par convention *sh-* à l'initiale d'un mot, *-ish(-)* en position non initiale et [ʃ] dans l'Alphabet phonétique international (API).

1 Cité par Joël Miró dans Félix ARNAUDIN, *Dictionnaire de la Grande-Lande*, Introduction, p. XXVII, Parc naturel régional des Landes de Gascogne, Éditions Confluences, 2001.

2 Philippe LARTIGUE, *Le vocalisme du gascon maritime dit « gascon noir »*, Université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse, 2004.

Noms de lieux soustonnais

Graphie occitane normalisée	Graphies relevées et dates
<i>Bicheron</i>	Biquieron, 1784 Bicheron, 1805, 1807, 1810 Bitcheron, 1829, 1830 Bitcheroun, 1833, 1972, 1995 Bucheron, 1995 (une cacographie)
<i>Cacho</i>	Catchou, 1774, 1809, 1828, 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, 1903 Cachou, 1790, 1833, 1851, 1890, 1892, 1893 Caithou, 1802 Cathou, 1803 Cathiou, 1805, 1829 Catioux, 1806 Cachau, 1832 Katio, 1851 Catiou, 1972, 1995
<i>Canchèla</i>	Canchiolle, 1794 Canholle, 1833, 1851, 1972, 1995 Canchoï, 1890
<i>Chò</i>	Thio, 1771, 1805, 1808 Chiò, 1794 Cthiò, 1803 Cthio, 1806, 1828 Tahio, 1828 Tehio, 1829 Chtio, 1829 Cho, 1851, 1889, 1972
<i>Chòn</i>	Chion, 1720 Chon, 1721, 1802, 1805, 1830, 1833, 1851, 1972, 1995 Thion, 1790
<i>Chuc</i>	Chuc, 1805, 1828, 1833, 1972 Tehucq, 1806 Tchuc, 1907
<i>Conche</i>	Les Couigntes, 1791 Counche, Les Couches, 1972
<i>Lache</i>	Auleix, 1784 Lache, 1825, 1828, 1995 Lache, 1833, 1893, 1903, Latieu, 1972
<i>Marchan</i>	Marthiant, 1771 Marchand, 1790, 1806

	Marthian, 1805, 1808, 1833, 1995
	Martchant, 1830
	Marthiand, 1833, 1851, 1972
	Martians, 1872
	Martian, 1881
	Martion, 1892
<i>Nauchic</i>	Nochicq, 1720
	Nauchique, 1784
	Nauticq, 1790, 1829
	Nauchicq, 1794, 1972
	Nauchicq, 1803
	Nauthic, 1810
	Nauchic, 1833, 1972, 1995
<i>Pisha Chic</i>	Piche Chic, 2001
<i>Ponchac</i>	Pontchac, 1706
	Pouchchac, 1803
	Pouchacq, 1833, 1851
	Ponchacq, 1972
<i>Tacheta</i>	Tachète, 2001

Les tentatives pour représenter cette consonne dans une graphie francisante conduisent à des solutions multiples qui sont loin de faire l'unanimité : (ch), (chch), (chi), (cht), (chti), (ch-i), (cth), (cthi), (eix), (ignt), (ith), (qui), (tah), (tch), (teh), (th), (thi), (ti). Manifestement, il ne s'agit pas d'un son aisément transcriptible en français.

Il faut reconnaître que la graphie occitane normalisée *Lache* n'était pas un bon outil de communication. Elle n'aurait pas été correctement prononcée en français et aurait pu donner lieu à des interprétations désobligeantes. Le choix arbitraire de la graphie 'Latché' peut être d'autant moins critiqué qu'il n'est pas facile de se faire une opinion claire sur la façon de prononcer et d'écrire ce nom à partir des publications et dictionnaires occitans et gascons. Cela peut s'expliquer par le fait que l'occitan dans son ensemble, bien que considéré par des linguistes comme une langue différenciée mais avec des traits communs, n'a pas subi une uniformisation comme celle imposée à une langue nationale. Il se différencie en plusieurs variétés dialectales, dont notre gascon, qui lui-même présente des différences notamment entre les parlers de sa partie orientale (Chalosse, Béarn) et de sa zone côtière. Les publications ou dictionnaires concernent ou bien l'occitan en général, ou l'un de ses dialectes comme le gascon, ou une variété de gascon par exemple le béarnais. Ils ne rendent pas compte de toutes les nuances locales et peuvent de ce fait sembler présenter des divergences. Des allusions au parler de Soustons ne se rencontrent que dans le dictionnaire de Vincent Foix, qui y vécut une partie de sa jeunesse, et bien sûr dans l'Atlas linguistique de la Gascogne dont Soustons fut l'un des points d'enquête.

Les points de vue d'auteurs

Certains auteurs utilisent les notions et le vocabulaire de la linguistique. Il nous faut rappeler leurs notations. Les linguistes distinguent : 1° les phonèmes, notés entre barres obliques //, traits de la langue qui ont un caractère distinctif, c'est-à-dire dont la commutation change le sens du mot, par exemple en français /m/ et /r/ dans mot et rot ; 2° leurs réalisations phonétiques qui peuvent varier suivant les régions et les personnes, par exemple le r gutural parisien et le r roulé méridional, qui ne changent pas le sens de rot – ces variations phonétiques pouvant être identifiées par l'alphabet

phonétique international et notées entre crochet [], [ʁ] pour le r parisien, [r] pour le r roulé – ; 3° les réalisations graphiques, ou graphèmes, quelquefois notées entre parenthèses () – par exemple pour le même mot : (rôt) dans un texte moderne pourrait être écrit (rost) dans un texte ancien ou (ro) dans un SMS téléphonique d'aujourd'hui.

Simin Palay³

Son dictionnaire concerne le gascon en général et plus spécifiquement les parlers béarnais. Il se trouve face à une variété phonétique et graphique difficile à maîtriser.

Consonnes (...) Le groupe **ch** a le son du ch français dans charrette, chose ; dans diverses régions, vers la montagne notamment, il se prononce comme le **ch** espagnol, c'est-à-dire précédé d'une dentale plus ou moins forte, **tch**, **dch**, dans l'intérieur et surtout à la fin des mots : *betèch* = *betèt*. Vers Orthez et dans les régions landaises, **ch** et **tch** s'adoucissent ; le son est représenté alors par le groupe **th** : *thoyne* = *choyne* (choine), *debàth* = *debàt*, *martèth* = *martèt*.

ch. – Ce son qui est identique à celui du français dans «chat» (...). En Gascogne c'est ainsi qu'on le prononce généralement, mais dans certains cantons du G. [Gers] et des L. [Landes] et aussi dans la région d'Orthez, *ch* se prononce *ts* = *tsabal*, cheval, *th*, *thabé* = *chabè*, choucas. Nous conservons en général la forme *ch*.

H. – Associée à *t*, *h* indique un son de *t* mouillé, c'est-à-dire un son de *t* combiné très intimement avec un son de *i* (on l'entend à Orthez et en Chalosse) : *garbàth* (javelle), *betèth* (veau), *castèth* (château). Ailleurs ce son est devenu quelque chose de plus ou moins analogue à *tch* ; mais dans la plus grande partie du domaine gascon, la mouillure a simplement disparu et l'ancien *t* mouillé est devenu un *t* ordinaire : *garbàt*, *betèt*, *castèt*. Les *t* de cette sorte proviennent presque toujours d'un latin *-ll* devenu final (...).

À Orthez-Salles, la chuintante de certains mots : *choyne*, *chepic*, *choup*, etc, est remplacée par un son doux particulier, sorte de *t* mouillé combiné avec *i* et que les écrivains locaux indiquent par *th* : *thoyne*, *thepic*, *thoup*, etc.

T. (...) *th* indique un *t* mouillé (...) a pu, suivant les régions et suivant les cas, aboutir soit à un son analogue à *tch*, soit à un *t* ordinaire : *thoyne*, (ailleurs *choyne*) ; *cànthou* (ailleurs *càntou*), que l'on prononce *càntyou*.

Le « t mouillé », qu'il graphie (th) – en excluant le -th final dérivant du *-ll* latin, car dans les mots soustonnais il se prononce t – pourrait chez Palay rendre compte de notre consonne.

Gerhard Rohlfs⁴

Rohlfs note (ch) la chuintante gasconne (français ch, API [ʃ]), et identifie un groupe (tch) (français tch, API [tʃ]). Il distingue une variante de ce dernier :

« ty (variante de tch), espèce de t mouillé écrit th dans les textes anciens et en orthographe commune ; il correspond à peu près à la prononciation de tiède, moitié. »

C'est avec le groupe (ty) qu'il graphie cette « espèce de t mouillé », qu'il perçoit donc en partie comme l'occlusive t prolongée par un i ou plutôt un yod, la semi-consonne des français tiède et moitié.

3 Simin PALAY, *Dictionnaire du béarnais et du gascon moderne*, CNRS Éditions, Paris, 1991.

4 Gerhard ROHLFS, *Le Gascon Études de philologie pyrénéenne*, Max Niemeyer Verlag Tubingen, Éditions Marrimpoey jeune Pau, 1970.

Félix Arnaud⁵, *Dictionnaire de la Grande-Lande* annoté par Jacques Boisgontier, introduction de Joël Mirò

Selon Arnaud lui-même, ce dictionnaire est circonscrit au parler d'un territoire bien précis « (...) j'entends le *Landais de la Lande*, non celui du Marensin, (...), encore moins celui de la *Chalosse* ».

Joël Mirò, dans sa note introductive sur la graphie occitane, précise :

CH : se prononce comme en espagnol « tch ». Comme l'indique Jacques Boisgontier dans sa note sur la graphie du gascon, il s'agit d'un « son chuintant produit par l'application de l'extrémité de la langue contre les alvéoles supérieures d'où on la retire vivement ». Il précise également qu'il s'agit de la prononciation propre à Labouheyre et qu'ailleurs, « l'adhérence de la langue au palais est plus intense, et la mouillure bien plus nette ». En effet, ailleurs, ce phonème est réalisé comme un « tye » très lié.

Dans la transcription de certains termes empruntés au français il peut avoir la prononciation « ch ».

On peut en retenir que dans la Grande Lande, le son serait proche de la dentale [t], mais qu'« ailleurs » l'occlusion serait plus palatale.

Miquèu Grosclaude, Gilabèrt Narioo et al.⁶, *Petit dictionnaire français-occitan (Béarn)*

Il indique la prononciation de l'occitan dans le Béarn :

Le groupe de consonnes **ch** se prononce en principe [tch]. Mais il passe au **t** « mouillé » ([t^y]), notamment dans l'ouest du Béarn :

un chic prononcez [uñ tchik] ou [uñ t^yik]. »

Dans les gallicismes, il se prononce comme en français : un chivau.

Le parler de l'ouest du Béarn se rapproche du parler landais. On retrouve la notion de « t mouillé ».

Miquèu Grosclaude, Gilabèrt Narioo et Patric Guilhemjoan⁷, *Dictionnaire français-occitan (gascon)*

Ce dictionnaire est pangascon.

Il utilise les digrammes *ch* et *th* « pour marquer une palatisation (mouillure) » et note phonétiquement la « consonne mouillée » [t^y], « sans chercher à rendre compte des nuances des accents locaux. »

L'abbé Vincent Foix

Vincent Foix (1857-1932) habita Soustons durant la période, de 1860 à 1879, où son père David Foix en était l'instituteur communal. Son témoignage est donc précieux pour restituer la façon de parler locale. Cette embarrassante consonne ne lui paraît pas pouvoir être assimilée à aucune consonne utilisée en français, si bien qu'il crée une lettre supplémentaire, une sorte de C barré, – dont on trouve aujourd'hui la forme, pour d'autres usages, dans l'alphabet phonétique international, majuscule *Ç*, minuscule *ç* – qu'il fait toujours suivre d'un h – *Çh*, *çh* –, et qu'il place dans l'alphabet entre le T et le U. Il ne la décrit pas phonétiquement, mais on pourrait penser, vu la position qu'il lui donne dans l'alphabet, qu'il la ressent voisine de t. Cependant, il ne confond pas les

5 Félix ARNAUDIN, *Dictionnaire de la Grande-Lande*, Parc naturel régional des Landes de Gascogne, Éditions Confluences, 2001.

6 Miquèu GROSCLAUDE, Gilabèrt NARIOO et al., *Petit dictionnaire français occitan (Béarn)*, La Civada, Pau et Per Noste, Ortès, 1984.

7 Gilbert NARIOO, Michel GROSCLAUDE et Patric GUILHEMJOAN, *Dictionnaire français occitan (gascon)*, Éditions Per Noste, Ortès, 2003, deux tomes AK et LZ.

sons *ɣh* et *tyi*, puisqu'il les cite comme des variantes phonétiques distinctes. Paule Bétérous, qui a conduit l'édition du dictionnaire gascon-français de Foix, voit dans le *ɣh* de Foix « l'occlusive palatale sourde, selon Pierre Bec [tj] ».

Pierre Bec⁸

Il établit une définition phonologique, phonétique et graphique d'un système panoccitan standard. Il en donne une version gasconne qui tient compte de certaines particularités de ce dialecte par rapport à l'ensemble occitan. En ce qui nous concerne ici, il retient pour le gascon un phonème qu'il note /t̥/ (p. 52), selon le signe API utilisé à l'époque pour l'occlusive palatale sourde, qu'il classe dans les « consonnes palatisées » (p. 10) et dont il donne deux réalisations suivant les parlers, l'une la consonne palatale proprement dit [t̥] qu'il nomme une « mouillure » du t (p. 52), l'autre étant la combinaison de consonnes représentée en français par tch.

Atlas linguistique de la Gascogne⁹

La carte 2202 de l'Atlas localise le phonème palatal, noté /t̥/, selon deux groupes de réalisations : le premier sur la base de la palatale notée [t̥], ces réalisations étant qualifiées de yodisées (la consonne palatale se formant dans la même zone que la semi-consonne yod), le deuxième sur la base de la combinaison notée [tɕ], (à l'époque, la notation phonétique correspondant au français tch), ces dernières étant qualifiées de réalisations chuintantes (la consonne ch est quelquefois appelée chuintante). Pour les mots testés, il n'a été relevé à Soustons aucune réalisation « chuintante » (tch), mais uniquement des réalisations « yodisées » (palatales).

La carte 2206 localise les « Mi-occlusives chuintantes : phase occlusive palatisée ou non ». Rappelons que les termes de mi-occlusive ou mi-constrictive sont quelquefois utilisés pour désigner une consonne affriquée et notons, pour le moment, qu'une affriquée est « une consonne occlusive dont la détente s'accompagne d'un bruit de friction relativement bref » (*Dictionnaire de la linguistique*, Georges Mounin). Sur la carte 2206, Soustons figure dans l'aire où « la phase occlusive est constamment palatisée », c'est-à-dire où l'on rencontre la palatale affriquée.

On peut déduire de l'Atlas que la consonne palatale, en particulier dans sa forme affriquée, était présente à Soustons, comme on l'entend encore aujourd'hui chez les anciens locuteurs. On constate cependant, dans l'énoncé des noms de lieux, que les nouveaux résidents, et même de plus en plus les anciens, lui substituent les sons français ch ou tch, plus faciles à prononcer.

L'occlusive palatale

La consonne palatale s'articule par l'occlusion formée par la partie supérieure (le dos) de la langue avec la partie avant du palais (palais dur). Elle est inconnue du français actuel. On la rencontre dans d'autres langues (par exemple le hongrois, où elle est graphiée *ty* comme dans le mot *kutya*, « chien »). Le français ne forme pas de consonne à cet endroit du palais, qui, par contre, est encadré par deux points utilisés par les locuteurs français : le point d'occlusion du t, près de la zone alvéolaire des dents, et celui du k, à l'arrière du palais (palais mou). Cette position intermédiaire de la palatale peut expliquer que des auditeurs l'identifient, avec beaucoup d'hésitation et de tâtonnements, tantôt comme un t ou tantôt comme un k, altérés, leur semble-t-il, par un i, percevant

8 Pierre BEC, *Manuel pratique d'occitan moderne*, A. et J. Picard, Paris, 1983.

9 Jean SÉGUY, *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne (6 tomes)*, CNRS, Paris, 1954-1973.

cette consonne comme « mouillée » par un [i]. André Martinet fait remarquer¹⁰ que les palatales s'articulent dans la même zone que la voyelle [i] et que

(...) ceux qui ne connaissent pas les palatales dans leur parler les perçoivent en général comme accompagnées d'un [i] bref non syllabique. On dit souvent des palatales qu'elles sont « mouillées » : ainsi l'occlusive sourde notée [c] ou analytiquement [t] est souvent conçue et désignée par un [t] ou un [k] mouillé (...).

On pouvait donc tenter de la graphier, quand on ne disposait pas d'un signe spécialement dédié comme le *ch* normalisé moderne ou le *ϕh* inventé par Foix, par un ensemble de signes faisant appel à la graphie et au phonétisme français. Le point d'articulation de la palatale entre ceux du t et du k français ainsi que la perception d'un i bref peuvent expliquer des graphies rencontrées à Soustons telles que (ti), (ty), (qui), ou leur combinaison (cti).

La palatale affriquée

Toutefois, ces graphies en t ou k plus i ne semblent pas satisfaire tous les auditeurs et les scribes soustonnais ont multiplié les modes graphiques, en particulier en y introduisant des *ch*. Certains auteurs aussi, nous l'avons vu, perçoivent la consonne comme un chuintement ou une « espèce de chuintement » (la consonne *ch* en français). Or, la chuintante *ch*, [ʃ], n'est pas une occlusive qui suppose une fermeture totale du chenal respiratoire, mais une fricative pour laquelle il n'y a pas fermeture totale mais resserrement, avec frottement de l'air. Pour expliquer cette perception de chuintement, il faut faire appel à une complication supplémentaire, la notion d'affriquée.

André Martinet donne une description analytique de la formation d'une consonne affriquée¹¹ :

Lorsqu'on articule un son quelconque et une occlusive en particulier, il y a normalement un temps de mise en place des organes, un moment où la position ainsi réalisée est mise à profit pour produire le son caractéristique, et, finalement, un relâchement des organes vers une position neutre. En général, seul le second temps, dit « tenue » est perçu, parce qu'il est seul caractéristique. Mais il peut se faire que le troisième temps, celui du relâchement des organes, soit assez lent pour ne pas échapper à l'auditeur, surtout lorsque celui-ci n'est pas habitué à réaliser le son en question et, de ce fait, n'est pas sensible à son unité articulatoire.

On désigne sous le nom d'**affriquées** (ou de mi-occlusives) les articulations occlusives dont le troisième temps est identifiable comme une fricative.

Une occlusive suppose une fermeture du chenal expiratoire, une fricative un resserrement de ce chenal qui ne va pas jusqu'à la fermeture et où le frottement de l'air au niveau du resserrement est nettement perçu. À la palatale occlusive correspond une palatale fricative (comme dans l'allemand *ich*, « je »), qui, elle aussi, est inconnue du français. La position de la fricative palatale, ainsi que le son émis, sont voisins de ceux d'une autre fricative, la post-alvéolaire, représentée par *ch* en français, [ʃ] en API, et dite chuintante. Ceci peut expliquer que les auditeurs qui ne connaissent pas la palatale fricative l'assimilent en partie à la fricative la plus proche, la chuintante [ʃ]. La combinaison des deux palatales, l'occlusive et la fricative, constitue la palatale affriquée.

La palatale affriquée rend compte des perceptions diverses de cette consonne qu'ont les auditeurs non accoutumés à l'occitan de Gascogne parlé à Soustons et qui croient y reconnaître un mélange des t, k, i et *ch* français, [t], [k], [i], [ʃ] en alphabet phonétique international. Enfin, on peut remarquer que l'articulation de cette consonne peut être influencée, comme pour toute consonne, par la voyelle qui lui est associée, ce qui pourrait conduire, en fonction de la position et du degré d'ouverture de la voyelle, à privilégier l'audition d'un [t], d'un [k] d'un [i] ou d'un [ʃ].

On pourrait être tenté d'objecter à l'hypothèse de cette affriquée une remarque de Pierre Bec sur

10 André MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1970, p.51.

11 *Ibidem*, p. 57.

« l'absence d'affrication comme trait distinctif en gascon »¹². On aurait tort. Il ne veut pas dire qu'il ne se prononce pas d'affriquée en Gascogne mais que l'affrication d'une consonne ne change pas le sens du mot.

La graphie occitane normalisée fait abstraction de toutes les variantes phonétiques locales et recommande de noter cette consonne, ce phonème, uniformément *ch*, quelles qu'en soient les réalisations.

Dans la dernière mise à jour (2005) de l'Alphabet phonétique international par L'Association phonétique internationale (IPA), la palatale occlusive se graphie [c], la palatale fricative [ç] – il s'agit des consonnes sourdes –. Pour noter l'affrication, il est déconseillé de faire appel à d'autres caractères comme [ty], [tʲ] ou de juxtaposer simplement les deux caractères constituant l'affriquée, par exemple [cç], ce qui pourrait laisser croire qu'on a affaire à deux sons distincts. Une méthode acceptable est d'indiquer la partie fricative en exposant, par exemple [c^ç], mais L'Association phonétique internationale recommande d'utiliser plutôt les deux caractères reliés par la ligature supérieure, ce qui donne [c̄ç].

Ce son s'est introduit, ou maintenu, dans une région gasconne où la langue est la plus conservatrice, certains disent même archaïque, alors qu'il ne figure pas dans la phonétique d'autres parties du domaine occitan et des autres langues romanes. Proviendrait-il du substrat aquitannique commun au gascon et au basque dont on trouve d'autres traces dans le gascon –encore que le recours au substrat soit souvent considéré par des linguistes comme une explication trop commode – ? La langue basque comporte une consonne, graphiée *tt* (comme dans *ttoro*, la soupe de poisson basque bien connue), dont la prononciation serait voisine (ou peut-être identique) – seul un bascophone et gasconophone pourrait le dire –.

On comprend mieux maintenant pourquoi le président Mitterrand n'aurait pu, comme beaucoup d'autres francophones, prononcer le *ch* de *Lache* à la manière des vieux soustonnais.

-o-O-o-

12 Pierre BEC, *Manuel pratique d'occitan moderne*, A. et J. Picard, Paris, 1983, p. 52.